

## Règlement

### Mission

L'infothèque hepia met à disposition des usagers des fonds et des ressources documentaires en ligne. Les usagers sont par priorité les étudiants, les collaborateurs hepia et le public sur demande.

### Règles

Les usagers sont priés de bien vouloir respecter l'atmosphère de travail et de se comporter conformément aux règlements hepia, notamment en s'abstenant de manger et en supprimant le son de leur téléphone portable au sein de l'infothèque hepia.

### Infrastructure

L'infrastructure de l'infothèque hepia est mise à disposition des usagers. Les cartes à puce pour l'utilisation de la photocopieuse sont vendues au Service financier hepia. L'infothèque hepia est équipée d'un accès WiFi. Les accès internet de l'infothèque hepia sont réservés principalement aux étudiants autorisés ainsi qu'aux collaborateurs hepia. Le public peut consulter les fonds disponibles et obtenir des informations bibliographiques.

### Réseau

L'infothèque hepia adhère au réseau NEBIS<sup>1</sup> de bibliothèques et de centres d'information en Suisse et – en tant que bibliothèque de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) – au Consortium des bibliothèques universitaires suisses<sup>2</sup>.

### Prêt

Pour emprunter des documents, les usagers doivent s'inscrire en présentant une pièce d'identité à la banque de prêt. La carte d'utilisateur autorise à emprunter des documents et permet de commander des documents et de consulter son compte d'utilisateur sur NEBIS<sup>1</sup>. Le remplacement de la carte entraîne une taxe de 10 frs. Les délais initiaux de prêt – 28 jours pour les monographies et 3 jours pour les périodiques – se prolongent automatiquement deux fois, sauf en cas de réservation du document par un autre lecteur. Après la 2<sup>ème</sup> prolongation, il y a la possibilité de prolonger trois fois manuellement le délai figurant dans le compte d'utilisateur. A l'échéance du prêt, un avertissement gratuit est suivi des rappels payants : le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> rappel coûtent chacun 10 frs par document, le 3<sup>ème</sup> rappel est envoyé par recommandé et sera facturé à 15 frs. Les indications dans le compte d'utilisateur font foi. Les documents prêtés sont soumis aux droits d'auteur ; toute utilisation commerciale est interdite.

### Responsabilité

Les consignes des bibliothécaires doivent être respectées scrupuleusement. L'infothèque hepia est sous la responsabilité du Responsable infothèque.

Genève, le 5 juin 2009

Infothèque hepia : **+41 (0)22 546 25 28**  
**biblio.hepia@hesge.ch**

Catherine TRABICHET  
Directrice adjointe

Kieran PAVEL  
Responsable infothèque

<sup>1</sup> www.nebis.ch

<sup>2</sup> www.kfh.ch

----- à détacher ici -----

Je, soussigné (nom, prénom) ....., ai pris connaissance du règlement de l'infothèque hepia et en accepte les termes.

Date: .....

Signature: .....